

Le Docteur : _____

Adresse : _____

E-MAIL : _____@_____ (obligatoire) TEL. PORTABLE : _____

Règle sa cotisation syndicale pour l'année 2022 :

Membre actif : 210 €

Membre « retraité à faible activité » : 105 € (sur justificatif CARMF)

⇒ Par paiement en ligne sur www.snorl.org : identifiez-vous dans « mon compte »

⇒ Par chèque à l'ordre du SNORL.

Pour le reversement des cotisations aux Centrales Syndicales, nous vous remercions de bien vouloir cocher celle à laquelle vous adhérez. Je suis membre d'un syndicat départemental adhérent à :

Les Spécialistes-CSMF La F.M.F au SML Avenir-Spé Aucun

Coupon à retourner au SNORL accompagné de votre chèque :

Nouvelle adresse

7, rue Ernest Cresson - 75014 Paris – Tél : 01 43 22 08 34 – snorl@snorl.org



**Le SNORL sera présent aux 24^e Assises ORL de Nice
du 31 mars au 2 avril 2022**

Venez nombreux participer à nos ateliers ORL-Pro
et notre réunion débat sur l'actualité

snorl.org

Participez aux Web-Dpc avec les « Mercredis d'ORL-DPC »

Engagez-vous dans l'accréditation avec « ORL-DPC-Accréditation »

Validez votre parcours de DPC avec l'organisme officiel de la spécialité :



orl-dpc.fr

Offre d'assurance spéciale SNORL RCP/PJ



⇒ Garantie de 8 M€ par sinistre / 15 M€ par année d'assurance en cas de plainte de patients

⇒ Cotisation annuelle RCP/PJ SNORL 2022 - (-10% sur les tarifs standards MACSF)

ORL Libéral : consultations : 480 € TTC | Chirurgie et CCF : 3 900€ TTC / Protection juridique : 100€ TTC

⇒ La franchise applicable en cas de dommage matériel est supprimée

Appelez la MACSF sur la ligne dédiée « Adhérents SNORL » : 01 71 14 34 14

Envoyer un email à rcp-experts@macsf.fr